Mémoire

Le Parcours « pieds nus » de la Ferme de Chosal :

Fondements, concept et scénario
Détails de réalisation

Emmanuel Mosse – Directeur complexe Ferme de Chosal

Décembre 2017

Sommaire

Introduction

Une dynamique transfrontalière soutenue par le Fond Européen Développement Régional (FEDER)

Finalisation du concept à la ferme de Chosal, préparation de la consultation

I – Fondements, concept et scénario sur le parcours « pieds nus » de la Ferme de Chosal

11- Fondements du projet

12- Thématique et scénario

13- Scénario et Fil conducteur du parcours

14- Labellisation

15- Signalétique interne

16- Etude économique et de fonctionnement, aspects réglementaires et organisationnels.

161- Fréquentation

162 - Eco-boutique et Billetterie

163 - Petite restauration

164 - Réglementation

165 - Sécurité et Responsabilité, Assurance

166 - Distance parcourue et entretien du sentier

II – Détails de réalisation (les illustrations ne sont pas contractuelles mais simplement dans l'esprit de ce qui doit être réalisé)

21- Rappel sur le scénario

22- Engagement du scénario et réalisations

221- Connaître et identifier les ressources naturelles de la Ferme

S/thème 1 « notre forêt : une ressource sensible mais renouvelable »

Station 1 : l'arbre remarquable et remarqué

Station 2 : Mieux connaître nos essences boisées locales

S/thème 2 « le sol est vivant et doit être protégé »

Station 3 Montrer l'importance d'un sol vivant

Station 4 Un sol doit être protégé

S/thème 3 « la qualité de l'air, l'importance de la lumière »

Station 5 l'air et la lumière sont essentiels à notre bien-être, à notre confort de vie

S/thème 4 « L'eau – Une ressource à protéger et à utiliser à bon escient »

Station 6 : l'eau c'est la vie

S/thème 5 « La pierre, une ressource d'ici et d'ailleurs »

Station 7 - Matériaux voyageurs

Station 8 - Pierres détournées

222- Favoriser la découverte des productions et les savoir-faire de la Ferme

S/thème 6 « la forêt créative »

Station 9 : les fruits de l'arbre pour les animations ou la transformation culinaire

Station 10 : Bois flottés pour l'animation

S/thème 7 « la végétaux en production à la Ferme » :

Station 11 : les Saules vivants – pour la fermeture ou l'aménagement ludique et esthétique des espaces naturels

Station 12 : Nos productions végétales et savoir-faire paysagers

S/thème 8 « les animaux » de la Ferme

Stations 13 : Les indices de présences des animaux de la ferme

222 « Discuter notre mode de pensée écologique et responsabilité sociétale » : les 3R +1

S/ Thème 9 « Recycler » : Je ne gaspille pas, les produits peuvent avoir une seconde vie.

Station 14 : Bac avec composts tamisés fins

S/ Thème 10 « Réutiliser » : On questionne la créativité, l'innovation

Station 15 : Apprendre à faire avec ce que l'on a

S/thème 11 « Réduire » : Bon pour le budget mais bon aussi pour la qualité de vie

Station 16 : Véhicule à lire

S/thème 12 : « Rire » autour des espaces de rencontre et de convivialité

Station 17 : Dôme géant en saule / bambous pour les palabres

Station 18 : Création d'un espace d'expériences sensorielles accessible à tous types de handicaps (ateliers sonores, boites à toucher, parcours sans les yeux,…)

Station 19 : Création d'un espace pour les jeux d'eaux sur 3 terrasses

III- En Complément du parcours, création d'aménagements dédiés à l'accueil et à la sécurité

31- Création d'une plateforme piétonne pour le départ du sentier.

32- Création d'un chemin pour la desserte technique et la sécurité.

33- Fermeture naturelle des espaces dédiés au parcours pieds nus

34- Création d'un réseau d'irrigation et d'une station de relevage pour alimentation des espaces jeux d'eau et poste de maintenance, entretien, propreté.

35- **Petit lexique des acronymes**

Introduction

Une dynamique transfrontalière soutenue par le FEDER

Le mémoire pour la réalisation du parcours pieds nus de la Ferme de Chosal s'inscrit dans le cadre du projet transfrontalier NAT.SENS soutenu par les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER).

Le projet a pour objectif de créer un réseau transfrontalier de parcours sensoriels pour promouvoir un tourisme de découverte, ludique et expérientiel qui éduque à surmonter les difficultés de contact avec la nature, en créant tout au long de l'année, de nouvelles formes d'éco-tourisme à destination de tous les publics. NAT.SENS est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Programme Interreg VA France-Italie ALCOTRA 2014-2020.

La mise en œuvre du projet de réalisation du parcours pieds nus à la Ferme de Chosal est l'aboutissement de 3 temps de travail distincts.

Un premier temps de travail et d'échanges à l'échelle transfrontalière pour l'étude de faisabilité générale et la future mise en réseau des projets particuliers des sites partenaires.

Un deuxième temps pour finaliser le concept et les particularités du parcours pieds nus de la Ferme de Chosal.

Un troisième temps pour la rédaction d'un mémoire pour présenter les Fondements, concept et scénario, détails de réalisation du parcours pieds nus de la Ferme de Chosal. Ce mémoire préfigure le cahier des charges de réalisation, le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et si nécessaire un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour préparer ainsi la consultation des entreprises.

Premier temps de travail et d'échanges à l'échelle transfrontalière pour l'étude de faisabilité générale et la future mise en réseau au niveau transfrontalier des projets particuliers des sites partenaires :

Le travail a été réalisé pour la Ferme de Chosal par Emmanuel Mosse (Directeur de l'ESAT de la Ferme de Chosal) en coopération avec la coopérative ARNICA de Turin (partenaire Nat.Sens) en charge de réaliser l'étude de faisabilité et d'opportunité des parcours pieds nus en Italie pour le compte du Parc de la Mandria à Turin (Chef de file du projet Nat'sens) et le Parc Fluvial Gusso Stura de Cueno.

Au niveau transfrontalier plusieurs réunions et échanges ont permis de lancer le travail préparatoire de l'étude de faisabilité

Il s'agissait de

- Valider les fondamentaux dans le cadre du projet transfrontalier financé par les fonds européens (ALCOTRA)
- Rencontrer en séance de travail en Italie la coopérative Arnica et les acteurs ou experts touristiques sollicités.
- Analyser en commun l'étude de faisabilité du parcours sensoriel de la maison de la Nature du Ried d'Alsace Centrale (étude conduite pour le compte des élus de l'intercommunalité).
- Benchmarker sur Internet, échanger sur les tests de sentiers pieds nus de sites en France et à l'étranger, visiter des lieux touristiques d'expériences sensoriels.
- Contribuer à l'inventaire conduit par la coopérative Arnica de près de 60 parcours pieds nus en Europe.

Deuxième temps de travail pour la Finalisation du concept à la ferme de Chosal.

Plusieurs temps d'immersion sur l'espace naturel du parcours pieds nus de la Ferme de Chosal ont permis :

- D'identifier les opportunités du terrain des espaces naturels traversés
- D'étudier l'insertion du parcours dans le projet plus global de développement de l'écotourisme à la Ferme
- D'imaginer la complémentarité nécessaire avec le sentier Art et Nature
- D'établir une liste de matériaux et équipements adaptés (structures et substrats) pour le sentier

Cette étape a permis aussi la pré-écriture du projet et la préparation de documents supports

- Réflexion sur les outils d'animations pédagogiques et communication pour le parcours (fiches, cartels de médiation, panneau d'information).
- Ecriture d'un scénario de visite et une thématique propre pour le parcours pieds nus de la Ferme de Chosal
- Compilation de notes pour l'écriture du cahier des charges pour le parcours pieds nus avec analyse critique de la proposition par les collaborateurs de Chosal ou d'experts en travaux

Troisième temps pour la préparation de la consultation

Ecriture d'un mémoire sur la réalisation du parcours (fondement, scénario, conception et détails de réalisation), rédaction de l'appel d'offres et le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Le mémoire (appelé livret 1) qui présente le projet et les détails de réalisation est présenté ci-dessous.

- ⇨ L'Appel d'Offres fera l'objet d'un document spécifique appelé cahier 2
- ⇨ Le CCAP (et le CCTP ?) fait l'objet d'un document spécifique appelé cahier 3, il est divisé en lots pour faciliter la consultation et l'intéressement de plusieurs entreprises ou prestataires pour la réalisation.

I - Fondements, concept et scénario sur le parcours « pieds nus » de la Ferme de Chosal

11 - Fondements du projet à la Ferme de Chosal :

Rappel sur l'objectif principal pour le Maître d'Ouvrage, l'AAPEI – Epanou * d'Annecy :

Il s'agit de compléter l'offre éco-touristique de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de la Ferme de Chosal par la création d'un parcours « pieds nus ». De mieux faire connaître et comprendre d'une façon ludique et sensoriel, le fonctionnement et le projet global de la Ferme (action sociale et activités de productions, l'offre éco-touristique).
La Ferme de Chosal souhaite proposer une nouvelle offre touristique de pleine nature pour tous les publics mais évidemment adapter plus particulièrement au public en situation de handicap.

* voir sur http://www.epanou.org les missions et le projet associatif de l'AAPEI d'Annecy – Epanou, Maître d'ouvrage du projet « parcours pieds nus à la Ferme de Chosal.

Rapide retour sur **l'intérêt d'un parcours pieds nus :**

1 - Apprendre et découvrir la Ferme de Chosal d'une façon ludique et pédagogique (voir scénario proposé) tout en marquant l'importance des sens et des fonctionnalités du corps

2 - Favoriser l'exercice de la pleine conscience et de l'instant présent, se recentrer, « poser les valises ».

3 - Plaisir de laisser ses chaussures pour profiter pleinement du contact avec le sol (meilleur équilibre du corps, meilleure perception sensorielle, sentiment libérateur de la terre sous les pieds).

4 - Envie de jouer les « va-nu-pieds » et de transgresser un peu les règles sociales

5 - Développer une conscience écologique et citoyenne par le jeu en convivialité

Précision sur le vocable utilisé pour parler de l'offre au quotidien.

On retient la notion de « parcours » plutôt que celle de « sentier ». Cette première notion intègre bien la question de l'exercice physique (la marche, la balade,…) mais elle intègre aussi une promesse de « découverte », « d'expérience », qu'on retrouvera dans le « touché sensoriel » des différents matériaux, ou la sensorialité naturel de l'environnement où l'on se situe (pleine conscience des sons, des odeurs, des couleurs de la nature).

12- Thématique et Scénario

- Une Communication Commune et déclinée par partenaires du projet Nat.Sens

Dans le cadre de la stratégie de communication au niveau de la coopération transfrontalière, les parcours pieds nus des partenaires du projet Nat.Sens, s'inscriront en thématique complémentaire pour inviter à plus de découverte, plus de partage et de rencontres entre la France et l'Italie.

Une déclinaison thématique est mise en place autour d'éléments patrimoniaux naturels forts et spécifiques et caractérisant les partenaires : La Forêt (pour le Parc de la Mandaria), le Fleuve (pour le parc fluvial de Cueno), La Montagne (pour la Ville de Morgex), La Ferme et sa nature (pour l'ESAT de la Ferme de Chosal).

Les accroches marketing sont déclinées par site en fonction de ces particularités :

Le Parc Royal de la Mandaria (Turin) : « La forêt sur la pointe des pieds »

Le Parc Fluvial Gesso Stura (Cueno) : « Un fleuve d'émotions »

Parcours de Morgex : « La Montagne à tes pieds »

Parcours de la Ferme de Chosal : « Une Ferme à vivre »

Les sites partenaires déclinent ces accroches à partir du logo général (voir page de garde du mémoire).

Ci-dessous, le logo spécifique pour le parcours pieds nus de la Ferme de Chosal

nat.sens
UNE FERME À VIVRE

- La promesse marketing induite à l'échelle de la Ferme de Chosal

« L'Expérience sensorielle, ludique et pédagogique pour mieux comprendre la Ferme, sa nature et l'histoire de notre projet »

- L'intérêt spécifique du parcours de la Ferme de Chosal (Une Ferme à vivre) :

Le parcours favorise par un cheminement pieds nus, le contact et la relation directe avec le milieu naturel et agricole traversé. Il ambitionne de donner du sens à l'expérience physique, en la reliant à une découverte sensible du milieu. Il offre aussi un apport de connaissances pour mieux respecter la nature, mieux faire connaître ce qui ne se voit pas et favoriser le bien-vivre ensemble.

Il se pratique en autonomie, les particuliers peuvent s'appuyer sur des cartels de médiation pour comprendre le scénario proposé. Les groupes scolaires en autonomie avec leurs enseignants, s'appuient en plus sur des fiches pédagogiques d'aide à l'expérience et à la déambulation « consciente ».

Le parcours en chaussures est toujours possible pour les accompagnants en utilisant un chemin de service à proximité du parcours pieds nus. Chemin adapté pour les personnes avec fauteuil tout terrain, personnes à mobilité réduite, personnes avec poucettes,…).

13- Scénario et Fil conducteur du parcours :

L'idée est de créer une histoire qui s'appuie sur le lien d'amitié qui unit « un petit fermier » et la terre inquiète pour son avenir …

Le fil, « là où va le petit fermier… », s'appuie sur ce lien. Il doit proposer un scénario autour de trois grands axes (en sous thématique) :

1. Connaître et identifier les ressources naturelles de la Ferme.
2. Favoriser la découverte des productions et les savoir-faire de la Ferme.
3. Discuter notre empreinte écologique et notre responsabilité sociétale.

L'ensemble devra s'organiser autour de différentes stations (un axe du scénario = différentes stations *) qui peuvent utiliser différents équipements ou médias pédagogiques (bacs à pieds nus, passages spéciaux, médias artistiques) indépendants ou

combinés les uns aux autres pour permettre de comprendre ce que l'on fait ou ce qui est proposé à la Ferme de Chosal.

Des cartels de médiation seront proposés par station pour faire du lien entre les matériaux, les équipements et la sous-thématique, nos messages pour la planète et l'humanité.

Des fiches pédagogiques « là où va le petit fermier » seront créées par ailleurs pour aider les groupes en autonomie dans la découverte des thèmes et des stations (offre de fiches qui seront plus particulièrement en lien avec les programmes scolaires).

Ces fiches devront permettre l'activité en autonomie pour les groupes scolaires en visite.

- Thèmes / Stations :
  - Par exemple, autour de la thématique « les ressources naturelles de la ferme », une station «La forêt : une ressource sensible mais renouvelable » est prévue pour présenter cette ressource importante de la ferme : le cheminement proposera donc des bacs pieds nus (avec substrats forestiers différents) un ou des passages spéciaux ludiques et/ou artistiques. Ces bacs seront reliés par des sentes naturelles qui exploiteront au mieux les possibilités du terrain naturel pour créer l'exploration et la découverte par les sens des zones forestières traversées.

  - Autre exemple, la station « l'eau, une ressource à protéger et à utiliser à bon escient » pourra être positionnée en zone de transition entre la thématique « nos ressources » et la suivante « nos productions et savoir-faire » car la ressource *Eau* doit être identifiée, magnifiée, protégée mais aussi épurée (par le traitement des eaux usées = nos productions de phragmites utilisées pour l'épuration naturelle).

14 - Labellisation - Le parcours s'inscrit dans le cadre d'une offre en réseau « Nat.Sens » entre l'Italie et la France

En France, une recherche de labellisation éco-touristique est attendue en complément et si possible un label éducation nationale.

15 - Détails de la signalétique interne

- Du Parking au départ du sentier : Dès le parking, des empreintes de pas, en signalétique verticale et/ou peintes au sol, proposent de guider le visiteur pour rejoindre le début du parcours.

Les empreintes de pas au sol, sont de plus en plus grandes jusqu'à devenir géantes au départ du parcours.

Les empreintes passent en premier lieu par la cour de la ferme (devant l'éco-boutique et la ferme pédagogique). Ces empreintes ont déjà le mérite d'installer le visiteur dans le parcours et de « poser » la question de quelles empreintes laisseront nous aux générations suivantes ?

Ces empreintes au sol forment une partie du balisage qui est complétée par des petits panneaux sur les bornes existantes marqués aussi d'une empreinte et d'une signature « Parcours pieds nus / Une ferme à vivre » avec le logo Nat.Sens.

- Au départ du parcours : présence d'un panneau d'accueil pour transmettre les informations principales (périodes et horaires d'ouverture, info sécurité et responsabilité des visiteurs, appel d'urgences, consignes de pratiques,…). Ce panneau reprendra les publicités règlementaires du programme ALCOTRA + Flash code pour permettre la mise en réseau numérique des différents parcours pieds nus des partenaires du programme.

- Sur le parcours : présence des cartels d'information par stations pour « vivre la ferme » et le scénario.

16 - Etude économique et de fonctionnement, aspects réglementaires et organisationnels.

161 - Fréquentation : Fréquentation visée dans un premier temps est de 12 000 visiteurs de Pâques à Toussaint – familles et groupes avec stations adaptées pour les PMR.
Soit une moyenne journalière de 57 visiteurs et des pics journaliers (week-end ensoleillé) pouvant aller jusqu'à 200 personnes par jour sur le site.

En considérant que tous les visiteurs viennent en voiture, cette fréquentation peut correspondre à une moyenne de 15 voitures de 4 personnes sur le site, avec des pics journaliers de 50 voitures (200 visiteurs) réparties sur la journée.

Les groupes scolaires en animation, les centres aérés, groupes en institutions trouvent en semaine par cette offre en autonomie un complément aux ateliers pédagogiques déjà présents à la Ferme – Sur les 6 600 scolaires actuellement en animation, on pense que l'offre permettra d'accueillir surement près de 2000 scolaires ou personnes des institutions spécialisés en plus (80 groupes supplémentaires en visites autonomes)

162 - Eco-Boutique et Billetterie : La Billetterie est située à la caisse de l'éco-boutique qui fait office d'entrée et de sortie des visites. L'éco-boutique devra être agrandie pour permettre l'accueil et les achats dans de bonnes conditions. On note que cette solution est adaptée dans un premier temps à la phase de démarrage du projet de mise en tourisme de la Ferme mais qu'en fonction des résultats et des compléments d'offres imaginées (parcours de découverte des animaux, ateliers artistiques, offre de restauration pour les groupes,…), l'ensemble risque d'être rapidement trop petit.

Proposition tarifaire (à confirmer par le Business Plan) : 7 € par adulte et enfants
Gratuit jusqu'à 3 ans. Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi/ bénéficiaires du RSA/handicap et familles nombreuses (3 enfants et +)

Tarif spécial pour les groupes (+10pers) sur réservation

163 - Petite restauration : L'ouverture d'un établissement de licence 1 ou d'un restaurant est possible sans restriction. Un débit de boissons à consommer sur place de 2e ou de 3e catégorie ne peut être ouvert dans les communes où le total des établissements de cette nature et des établissements de 4e catégorie atteint ou dépasse la proportion d'un débit pour 450 habitants, ou fraction de ce nombre.

Le foyer actuel, point de départ et de retour du sentier, pourrait accueillir cette petite restauration et travailler en liaison technique avec la cuisine actuelle déjà présente dans ce bâtiment.

164 -Réglementation liée aux équipements et aménagements pédagogiques

(éléments tirés de l'étude de faisabilité du sentier sensoriel à Muttersholtz réalisé par la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale).

A noter qu'il n'existe pas de réglementation concernant les sentiers pieds nus. En revanche, une réglementation concerne les aménagements pédagogiques du sentier qui pourraient s'apparenter à des aires de jeux.

Le décret no 94-699 du 10 août 1994 *(Annexe 9) fi*xe les exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux. Le décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996 *(Annexe 10)* propose une définition de l'aire de jeux et axe les prescriptions de sécurité qui y sont associées :

« On entend par aire collective de jeux toute zone, y compris celle implantée dans un parc aquatique ou parc d'attraction, spécialement aménagée et équipée pour être utilisée, de façon collective, par des enfants à des fins de jeux. »

Une note n° 97-242 de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes relative à l'application de la réglementation sur les aires collectives de jeux indique que la définition des aires collectives de jeux précitée vise les aires de jeux situées dans des endroits divers : jardins publics, parcs de loisirs, aires de repos d'autoroutes, terrains de camping, établissements scolaires, haltes-garderies, crèches, espace vert d'une collectivité, ...

Concernant les aspects de sécurité, le décret n° 94- 699 du 10 août 1994 ***(Annexe 9)*** précise : « Les aires collectives de jeux doivent être conçues, implantées, aménagées, équipées et entretenues de manière à ne pas présenter de risques pour la sécurité et la

santé de leurs usagers dans le cadre d'une utilisation normale ou raisonnablement prévisible ». « Peuvent seules être mises à la disposition des enfants, à titre gratuit ou à titre onéreux, les aires collectives de jeux qui respectent les prescriptions de sécurité définies et dont les équipements sont conformes aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur. »

(Article 2). Par ailleurs, l'article 3 de ce décret précise que **l'exploitant ou le gestionnaire** de l'aire collective de jeux tient à la disposition des **agents chargés du contrôle** un dossier comprenant un plan (structure et implantation des équipements), un plan d'entretien et de maintenance prévisionnel, les documents attestant de l'entretien et de l'inspection régulière de l'aire de jeux, les coordonnées des fournisseurs des équipements.

La sécurité des aires collectives de jeux passe obligatoirement par un entretien des sites et par une maintenance des équipements, qui nécessite :

- Un dossier de base pour chaque aire de jeux ;
- Un plan prévisionnel des interventions à effectuer ;
- Un registre attestant de l'organisation d'inspections régulières.

L'ensemble de ces documents est tenu à la disposition des agents chargés du contrôle. Les opérations d'entretien et de maintenance feront foi du souci de sécurité du chef d'établissement en cas d'accident.

Pour satisfaire à ces exigences essentielles de sécurité, le décret n° 94-699 précise que les équipements doivent :

- soit être conformes aux normes les concernant dont les références sont publiées au journal officiel *(Normes afnor aires de jeux et équipement NF EN 1176-1 à NF EN 1176-6)*, dans ce cas, le fabricant s'assure de la conformité de ses produits aux normes par ses propres moyens et n'a aucune obligation de recours à un organisme tiers ;

- soit être conformes à un modèle bénéficiant d'une attestation de conformité aux exigences de sécurité délivrée à la suite d'un examen de type effectué par un organisme agréé.

165 - Sécurité – Responsabilité Civile (RC) – Assurances

Il n'existe pas de réglementation spécifique pour le franchissement pieds nus de rivière (ou bief) par le grand public. D'après Jeunesse et Sports, dans le cadre d'un tel projet, il n'existe dans le domaine des activités extra scolaires pour les mineurs, aucune réglementation.

Nécessité d'une RC (art 1382 à 1386 du code civil) en regard :

- des caractéristiques du canal/bief, les passages spéciaux, la qualité de l'eau de pompage

- de l'organisation d'une invitation régulière ou permanente et de sa publicité à emprunter un passage balisé et annoncé en responsabilité des usagers.

Les accueils collectifs éducatifs de mineurs peuvent venir parcourir le sentier comme le grand public sans réglementation particulière. C'est à la Ferme de Choal en tant que gestionnaire du sentier, que revient la responsabilité et l'appréciation des risques potentiels et donc d'en limiter ou non l'accès.

Proposition de gestion de la sécurité liée aux aménagements proposés

Pour mémoire, les sentiers pieds nus comportent uniquement des aménagements assez simples et ne se conforment à aucune réglementation spécifique (sauf si passage spéciaux en hauteur > à 1,20m).

Afin de se trouver en conformité avec ces exigences règlementaires, la Ferme de Chosal propose ce qui suit :

- Pour les équipements au sol (passage dans des bacs, tunnels végétaux...) non soumis à cette réglementation : la mise en place d'un suivi et d'un entretien journalier en saison pour limiter les risques (ramassage de déchets, d'éventuels objets dangereux...) avec fiche de suivi.

- Pour les équipements s'apparentant à des aires de jeux (peu nombreux sur le sentier)
• soit la fourniture et l'installation par un organisme délivrant du mobilier conforme aux normes en vigueur et installer dans les règles de l'art sous leur responsabilité par un professionnel

• soit la réalisation par le prestataire d'équipements spéciaux avec appel à son propre bureau d'étude et sa certification de l'organisme de contrôle => rapport du bureau d'étude et certificat de contrôle à fournir à la livraison.

Nous proposons que le préventionniste sécurité de l'AAPEI-Epanou, d'Axes Prévention Conseils, nous guide sur la mise en place d'un registre sécurité adapté à ce parcours.

166 - Les distances parcourues et entretien du sentier : Le parcours aura une longueur totale proche de 1000 mètres avec un dénivelé négatif et positif de 100m.

Les 2/3 du parcours sont en zones boisées.

Entretien du sentier :

Chaque année avant l'ouverture de la saison, et suite aux intempéries hivernales, le sentier nécessitera une remise en état, pour laquelle un budget annuel est à prévoir. Travaux réalisés par l'équipe espaces verts de la Ferme de Chosal ou entreprises spécialisées pour les élagages de sécurité.

En saison, 2 types d'entretien sont à prévoir :

- un entretien quotidien du sentier et de ses abords qui pourra être réalisé par l'équipe d'animation de la Ferme de Chosal. Chaque matin, un « ouvreur » parcourt le sentier pour ramasser les éventuels déchets, signaler toute dégradation et garantir la pratique.

- un entretien et des travaux de maintenance réalisés par l'homme d'entretien de la Ferme de Chosal et/ou par des professionnels suivant l'importance des dégradations (équipement eau / électricité, gros bucheronnage).

II – Détails de réalisation :

21- Rappel :

- Départ du sentier : Le parcours démarre réellement à proximité du Foyer actuel, autour d'une plateforme d'accueil et d'orientation. Les empreintes sur la chaussée ou sur les panneaux de signalétique conduisent le promeneur aux lave-pieds et casiers qui seront installés dans le bâtiment « Foyer ». Puis, elles indiquent le cheminement jusqu'à l'entrée de la prairie au-dessus du foyer, véritable départ du parcours sensoriel.

- Engagement du Scénario : Le scénario s'appuie sur 3 grands axes thématiques déclinés en Sous/thématiques composées de stations composées elles-mêmes de bacs, passages spéciaux et cheminements naturels de liaisons

Thèmes => plusieurs S/Thèmes => Plusieurs Stations => des équipements (bacs à matériaux, passages spéciaux, cheminements naturels de liaisons).

1. Connaître et identifier les ressources naturelles de la Ferme.
2. Favoriser la découverte des productions et les savoir-faire de la Ferme.
3. Discuter notre empreinte écologique et notre responsabilité sociétale.

22- Engagement du scénario et réalisation :

221- « Connaître et identifier les ressources naturelles de la Ferme »

S/thème 1 « notre forêt : une ressource sensible mais renouvelable »

=> Montrer les différentes perceptions et utilisation des bois – le bois énergie, le bois de construction, d'équipement, la symbolique de l'arbre, l'expression artistique,…

Station 01 : l'arbre remarquable et remarqué

Un frêne remarquable à 7 troncs (1ère station du parcours) sera dressé comme un Totem pour interpeller, introduire les multiples fonctions de la ressource « forêt » (du bois de feu à l'arbre symbole, l'arbre totem).

Station 02 : Mieux connaître nos essences boisées locales (Les frênes, chênes et acacias, l'épicéa) : « Des bois d'œuvre qui valent les bois exotiques pour la construction, des bois pour nos aménagements ou la fabrication des parcs, les bardages ».

- Création d'un passage sur piquets d'acacia (10 mètres linéaires) = Animation par un premier passage spécial sur un lit surélevé de vieux piquets d'acacias à 50 cm de hauteur dans un parc à moutons/chèvres.

- Cheminement de jonction par une sente dans l'herbe du parc

- Puis un deuxième passage spécial sur un fossé franchi sur un grand arbre scié (acacia de 8 mètres de long – épaisseur minimum 25 cm- hauteur de l'ouvrage à plus d'un mètre vingt nécessitera une barre d'équilibre pour les grands et les petits.

- Cheminement sur sente naturelle constitué d'aiguilles d'épicéa et d'un passage sur racines saillantes et découvertes

- Passage spécial dans l'œuvre artistique existante «Pluie d'automne » de Mireille Fulpius = déambulation aléatoire dans une forêt des liteaux d'épicéa

- Enchainement du parcours dans la Pessière-sapinière par marche dans 3 Bacs pieds nus (1m X 10m) réalisés avec bordures en planche d'acacia de la

ferme pour différents matériaux (cônes d'épicéa, plaquette bois énergie, sciures,…)

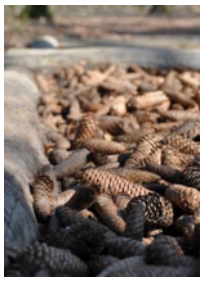

- Une marelle de 12 rondins de bois de différentes essences de 50 cm de diamètre et 40 cm de hauteur, en sortie de zone d'épicéa (Epicéa + autres essences de la forêt de feuillus de la Ferme de Chosal) suivi d'un passage sur rondin de bois, d'un cheminement sur un tronc branchu.

S/thème 2 « le sol est vivant et doit être protégé »

Station 03 Montrer l'importance d'un sol vivant

Un bon sol doit être nourri … il nourrira après les plantes => les feuilles se décomposent pour nourrir le sol, l'humus un cadeau de la foret

- Création d'un grand bac à feuilles (2m X 10m) en deux parties dans la pente avec saut de niveau (seuil à sauter). Les rebords hauts sont en planche d'acacias pour éviter l'éparpillement des feuilles avec une échelle de descente et une de

remontée et système de drainage naturel des eaux pluviales sous bac

- Création à proximité d'un Bac de (1m X 1 m X 70 cm) avec un côté vitré pour présenter une coupe de sol et le complexe sol/humus en transformation et le travail des petites bêtes

Station 04 Un sol doit être protégé

Un sol doit être protégé et jamais nu (prévenir le lessivage), importance des mulchs, d'une litière

- Cheminement sur sol naturel de foret composé d'éléments naturels trouvés sur le site (tas de bois, tronc, zone mousse,…)
-

-

- Passage dans un bac de mulch (couverture végétale)

- Passage dans un bac de balais de bouleau ou genets

- Installation artistique avec un vrai lit avec des matières forestières couvrantes

S/thème 3 « la qualité de l'air, l'importance de la lumière »

Station 05 l'air et la lumière sont essentiels à notre bien-être, à notre confort de vie

Le visiteur peut s'asseoir sur un banc, on l'invite à fermer les yeux et à se concentrer sur ce qu'il entend, ce qu'il respire. Un cône d'écoute lui permet de localiser les différents sons présents notamment des chants d'oiseaux ou les bruissements du vent dans les branches.

- Création d'une cabane d'observation et d'écoute des différents sons et bruits de la forêt. Pause « relax et zen »

- Cheminement naturel de jonction

- Création d'une porte de lumière (installation artistique) constituée par un passage au cœur d'une armoire avec grande porte miroir.

- Mise en place d'un bruissement sonore par la traversée d'une plantation de Bambous avec passage pieds nus sur un lit de bambou

S/thème 4 « L'eau – Une ressource à protéger et à utiliser à bon escient »

Station 06 : L'eau c'est la vie

L'eau est essentielle à la vie et à l'agriculture, l'utiliser avec modération et la dépolluer après usage est nécessaire. Jouer avec l'eau, l'approcher par les sens est aussi formateur et tout à fait nécessaire pour faire de la pédagogie

- Passage dans un fossé de boues avec son système de pompage à pied (ou pompe solaire) pour remonter de l'eau de l'ancien bief du canal de l'ancienne usine hydroélectrique vers le fossé de boues

- Parcours pieds nus dans l'ancien bief : Autour de ce canal, <u>le sens de l'équilibre est le maître mot</u>. Le parcours comprend :

  1- Une partie au sol avec une évolution des visiteurs à l'intérieur du canal, les pieds dans l'eau ou en équilibre sur des plots de bois d'acacias à fleur de l'eau sur environ 30 mètres.

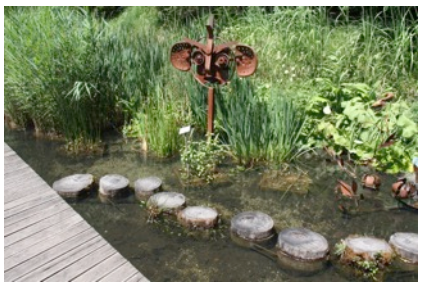

  2- Une partie plus aérienne à plus de 3 mètres de hauteur dans un ensemble de filet pour une protection individuelle forte (ce dernier passage permet un regard conscient sur le circuit d'eau qui retourne au milieu et la découverte de certains végétaux utilisés par la Ferme en phyto-épuration.)

- Création de deux passerelles PMR sur le canal Bief pour permettre la continuité de la ballade pour les accompagnants

S/thème 5 « La pierre, une ressource d'ici et d'ailleurs »

Station 07 Matériaux voyageurs : Du galets, des rivières, en passant par les molasses, le sable et les graviers, ces matériaux ont toujours aidé l'homme à bâtir. Ces matériaux voyagent et cheminent parfois aussi pour raconter l'histoire de la Ferme de Chosal

Enchainement de 3 bacs de 1M X 10M

- Création d'un bac de galets des Usses et du Rhône avec agencements différents (vrac et épis)

- Création d'un bac en matière du Salève
- Création d'un bac de graviers ronds

- Passage sur une Marelle constituée d'Ardoises de Morgex en Italie (partenaire associé au Programme Nat.Sens)

Station 08 - Pierres détournées : Pierre de construction mais aussi pierre de feu, pierre précieuse, pierre de jeux, … La Pierre est aussi pleine de sensualité et de symbole et elle marque les paysages !

- Création d'une œuvre sonore interactive ou pierre qu'on écoute, pierre gravée ou sérigraphiée

- Cheminement de jonction entre stations dans la forêt des Usses sur des demis troncs sciés

222 « Favoriser la découverte des productions et les savoir-faire de la Ferme »

S/thème 6 « la forêt créative » : les feuilles, les fruits des arbres, les branches autant de matériaux que l'on peut utiliser en animation art et nature, matériaux au service de l'expression artistique et créative du site, l'aménagement des espaces naturels

Station 9 : les fruits de l'arbre pour les animations ou la transformation culinaire

Enchainement de 3 bacs de 1M X 10M

- Création d'un bac avec Glands de chêne ou Faîne de Hêtre
- Création d'un bac avec des Marrons
- Création d'un bac avec Noyaux d'abricots

Station 10 : Bois flottés pour l'animation

- Passage spécial en rondin ou troncs flottés des Usses ou du Rhône

- Agencement pour petit parcours d'équilibre = le jeu d'équilibre qui consiste à passer de tronc en tronc

S/thème 7 « les végétaux en production à la Ferme » : La ferme produit des légumes et des fleurs, le parcours permet de découvrir certaines diversifications et leurs utilisations ici ou ailleurs

Station 11 : les Saules vivants – pour la fermeture ou l'aménagement ludique et esthétique des espaces naturels, la production de bouture de renaturation des bords de rivière

- Création d'un cheminement piétons dans un petit tunnel de saule de 15 X 2 M

Station 12 : nos productions végétales et savoir-faire paysagers

- Déambulation de transition (départ de la remontée) sur un chêne taillé en marches

- Création d'un passage dans un buisson de Miscanthus (5X5 m)

Enchainement de 2 bacs de 1M X 10M

- Création d'un bac de paillage de Miscanthus
- Création d'un bac de broyats de Phragmites

Puis cheminement d'une quinzaine de mètres en plantations d'aromatiques (Origan, Thym, Lavandes) avec

- Création d'une tour d'aromatique

S/thème 8 « les animaux » de la Ferme

Station 13 : Les indices de présence des animaux de la ferme

Une pergola agricole réalisée avec des demis arceaux de serre sur l'arrière du bâtiment agricole, garage à outils actuels, permet une marche pieds nus sur des matériaux en lien avec l'élevage de nos animaux tout en permettant l'observation du matériel agricole présent sous le bâtiment => arrière du bâtiment à fermer en laissant des visuels.

Enchainement de 3 bacs de 1M X 10M

- Création d'un bac paille de blé /foin

- Création d'un bac de cannes et fanes de Maïs
- Création d'un passage laine de moutons

- Création d'une dalle bêton avec empreintes d'animaux de la ferme

223 « Discuter notre mode de pensée écologique et sociétale » : Un choix d'établissement, Faire plutôt que de rien faire (ou la légende du colibri)

Légende du colibri (légende amérindienne) : Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.
Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
« Colibri ! t'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu »
Et le colibri lui répondit : « je le sais mais je fais ma part »

S/ Thème 9 « Recycler » : Je ne gaspille pas, les produits peuvent avoir une seconde vie.

Station 14 : Les déchets végétaux et une partie des déchets ménagers organiques se compostent => moins de poubelle, un « or » noir pour le jardin, une nourriture pour le sol et les cultures.

- Création d'un Bac pieds nus avec compost tamisé fin

S/ Thème 10 « Réutiliser » : On questionne la créativité, l'innovation que tout un chacun peut mettre en œuvre

Station 15 : Apprendre à faire avec ce que l'on a, observer les objets que l'on va jeter, les considérer plutôt comme une ressource et non un déchet.

- Passage spécial sur Marelle de pneus de tracteurs et voitures
- Dalle avec pièces métalliques agricoles

S/thème 11 « Réduire » : Bon pour le budget mais comment réduire nos consommations sans perdre en qualité de vie (expl : privilégier le tourisme de proximité, un rythme de vie moins soutenu, la slow consommation)

Station 16 : Véhicule à lire

- Création d'une bibliothèque partagée dans un ancien véhicule fourgon bétaillère (autour d'un point de rencontre et de détente => voir thématique suivante), je consomme moins, je partage, j'échange

S/thème 12 : Espace de rencontre et de convivialité - de rigolade

Dans la prairie, construction, par l'équipe espace vert, d'un dôme végétal en saules tressés, ou structure bambous, propice à la pause détente …

Pendant ce temps, les plus jeunes jouent avec l'eau et partagent des expériences sensorielles

Station 17 : Dôme géant de palabres, en saule / bambous - polygonum grimant - (Fallopia Aubertii) et fleurs grimpantes odorantes

La structure Végétale de 4m de haut pour une circonférence de 10M permet la « cachette », les temps de repos, de sieste, des discussions entre amis.

L'aménagement proposé permet aussi au visiteur d'explorer la prairie à partir de petits tunnels végétales d'accès et/ou de circulation (<= Tout d'abord, à quatre pattes dans un tunnel en saules tressés et sur un paillage végétal, il observe, par les ouvertures laissées, les dessous de la prairie). Puis, en grimpant sur une petite poutre, il peut prendre de la hauteur et voir la prairie du dessus ainsi que le vol des divers papillons, demoiselles et autres insectes.

Station 18 : Création d'un espace d'expériences sensorielles accessibles à tous types de handicaps (ateliers sonores, boîtes à toucher, parcours sans les yeux,…) de 150 M2 à proximité immédiate de la zone d'accueil en début et de fin de parcours. Cette plateforme doit être roulante pour les personnes à mobilité réduite et accessible à tous.

Station 19 : Création d'un espace pour les jeux d'eaux sensoriels sur 3 terrasses
De 3 X 30 M2 et permettre le jeu, les mains dans l'eau, le rire et le partage

III- En Complément du parcours, création d'aménagement dédié à l'accueil et aux aménagements techniques

31- Création d'une plateforme pour le départ du sentier qui fera fonction de point d'accueil de départ et de retour, à proximité des différentes commodités (vestiaires à chaussure, lave-pieds, point information, snack …) annexées au bâtiment existant où l'on trouvera un espace restauration, une terrasse et salles de repas pour les groupes.

32- Création d'un chemin pour la desserte technique, la maintenance et la sécurité du site et le cheminement des accompagnants

- Création d'un Chemin de service avec renvoi d'eau pour le passage d'un véhicule de type AEBI ou Quad / Voiturette électrique
- Création d'un trottoir complémentaire pour la circulation des scolaires en sécurité depuis le parking Bus (jonction avec les aménagements déjà réalisés)

- Création d'une passerelle technique sur le chemin du retour après le bâtiment agricole.

- Fermeture de l'arrière du bâtiment agricole avec fenêtres en matériaux transparents pour permettre l'observation du matériel agricole.

33- Fermeture Naturelle des espaces naturels dédiés au parcours pieds nus

34- Création d'une station de pompage (relevage) pour alimentation des espaces jeux d'eau et poste maintenance – entretien propreté.

35- Petit lexique des acronymes

- AAPEI d'Annecy – Epanou : Association des Parents et Amis de Personnes Handicapées d'Annecy et de ses environs
- ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- FDC : Ferme de Chosal
- **FEDER** : Fonds Européens de Développement Régional
- **CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières
- **CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières